

Séance du 8 juillet 2015 à 19 heures  
Commune de DOUELLE – Salle des fêtes

*Aujourd'hui, huit juillet deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Douelle – Salle des fêtes*

Etaient présents :

56 titulaires dont 4 possédant une procuration  
8 suppléants dont 0 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL  
BOISSIERES  
BOUZIES  
CAHORS

M. LABRO Didier,  
M. PARNAUDEAU Willy,  
M. RAFFY Gilles,  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, Mme BOUIX Catherine, M. BOUILLAGUET Vincent, MME FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU Hélène, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, M. COUPY Daniel, M. HUREAUX Roland, Mme RIVIERE Brigitte,  
M. TILLOU José,  
M. DUJOL Jean-Paul,  
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,  
M. PEYRUS Guy,  
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,  
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,  
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,  
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,  
Mme VALETTE Roselyne,  
M. MOLINIE Romuald,  
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,  
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,  
M. NOUAILLES Serge,  
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEEN Joëlle,  
Mme SIMON-PICQUET Agnès,  
M. REIX Jean-Albert,  
M. GALTHIE Jean-Noël,  
Mme DESSERTAINE Brigitte,  
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,  
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique,  
M. FIGEAC Philippe,  
M. PECHBERTY Jean-Jacques,  
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,  
M. ANNES Jean-Pierre,  
M. HEE Gérard,

CAILLAC  
CALAMANE  
CATUS  
CIEURAC  
COURS  
CRAYSSAC  
DOUELLE  
ESPERE  
FONTANES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PRADINES

ST DENIS CATUS  
TOUR DE FAURE  
TRESPoux-RASSIELS  
VALROUFIE  
VERS

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES  
CABRERETS  
COURS  
LABASTIDE DU VERT  
MAXOU  
MONTGESTY  
SAINT GERY  
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,  
M. PAULIN Peter,  
M. MOLESIN Jean-Pierre,  
Mme SOLIVERES Hélène,  
M. VIVIER Jean-Luc,  
M. LEFEBVRE Jean-Yves,  
M. BERNIOT Pierre-Jacques  
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

21 titulaires - 19 suppléants

ARCAMBAL

Titulaire : Mme TEULIERES Marcelle (procuration donnée à M. LABRO Didier, tit),

BOISSIERES  
CABRERETS  
CAHORS

Suppléant : Mme MARMIESSE Yvette,  
Titulaire : M. SECOND Dominique,  
Titulaires : M. SINDOU Géraud, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD  
Elise, Mme LOOCK Martine (procuration donnée à M. MUNTE  
Serge, tit), Mme BONNET Catherine (procuration donnée à Mme  
FAUBERT Françoise, tit), M. DEBUISSON Guy, M. LE QUENTREC  
Yannick, Mme EYMES Isabelle,

CAILLAC  
CALAMANE  
CIEURAC  
FONTANES  
FRANCOULES

Suppléant : M. BRIS René,  
Suppléant : M. FAURE Jean-Pierre,  
Suppléant : M. GARD Michel,  
Suppléant : M. PLANAVERGNE Jean-François,  
Titulaire : M. GUILLEMOT Jean-Luc  
Suppléant : M. COMBET Gil,

GIGOUZAC  
LABASTIDE DU VERT  
LAROQUE DES ARCS  
LES JUNIES  
LHERM  
MAXOU  
MECMONT

Suppléant : M. OUVRARD François,  
Titulaire : M. CANCEIL Philippe,  
Suppléant : M. BONNEMERE Jean-Claude,  
Suppléant : M. BARDINA Fabien,  
Suppléant : Mme SALANIE Jacqueline,  
Titulaire : M. SABOT Aimé,  
Titulaire : M. PRADDAUDE Jean-Paul,  
Suppléant : M. PONS Stéphane,

MERCUES

Titulaires : M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration donnée à Mme  
LANES Bénédicte, tit), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,

NUZEJOULS  
PONTCIRQ

Suppléant : M. BESSEDE Arnaud,  
Titulaire : M. CHATAIN Thierry,  
Suppléant : M. SOULIER Yves,

PRADINES  
SAINT CIRQ LAPOPIE

Titulaire : M. LIAUZIN Christian,  
Titulaire : M. MIQUEL Gérard,  
Suppléant : M. DECREMPS Frédéric,  
Suppléant : M. RAFFY Bernard,

SAINT DENIS CATUS  
SAINT GERY  
SAINT MEDARD

Titulaire : M. BORIES Olivier,  
Titulaire : M. FERNANDEZ Pierre,  
Suppléant : M. RIGAL Serge,

SAINT PIERRE LAFEUILLE

Titulaire : M. GILBERT Joël,  
Suppléant : M. BONNET Frédéric,  
Suppléant : M. NICOLAON Patrick,  
Suppléant : M. GILES Jérôme,

VALROUFIE  
VERS

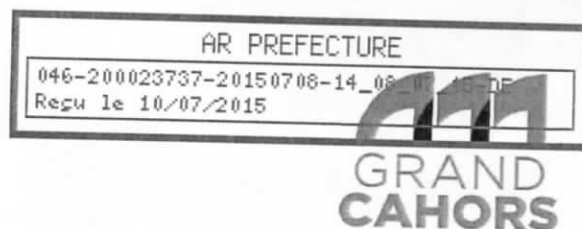
Secrétaire de séance : M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

#### Direction des Services Techniques

Objet : Fourniture et acheminement d'Electricité des bâtiments et de l'éclairage publics (Tarifs Bleu  
< à 36 Kva) et services associés - Adhésion à un groupement de commande

A été adopté à l'Unanimité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 8 juillet 2015  
Rapporteur : Michel Simon

Rédacteur : Yannick BOUZOU  
Direction des Services Techniques

Objet : Fourniture et acheminement d'Electricité des bâtiments et de l'éclairage publics (Tarifs Bleu < à 36 Kva) et services associés - Adhésion à un groupement de commande

Mesdames, Messieurs,

La loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité) du 7 décembre 2010 prévoit la fin des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) Jaunes et Verts au 31/12/2015 (tarifs dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVa).

Tous les acheteurs publics concernés par ces tarifs seront dans l'obligation de mettre en concurrence les fournisseurs d'électricité.

Cependant il n'est pas obligatoire de mettre en concurrence les sites dont les tarifs sont inférieurs à 36 KVa (tarif bleu), néanmoins il apparaît judicieux de profiter des offres de marchés attractifs liés à la fin des tarifs réglementés.

La Communauté d'Agglomération du Grand Cahors est concernée pour 24 contrats dont 3 d'éclairage public et 21 pour les bâtiments. La consommation totale de ces sites en 2014 a représenté 175 734 kWh pour un montant de 22 845 € TTC.

L'achat d'électricité est un des leviers de la mise en œuvre d'une politique d'efficacité énergétique telle que portée par notre collectivité.

A noter que la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors pourra intégrer une part d'énergie renouvelable lors de la notification du marché (0 %, 50 %, 75 %, 100 % de la fourniture)

Ainsi le regroupement avec plusieurs collectivités reste une solution pour bénéficier d'une offre attractive.

En conséquence, il est proposé de rejoindre le groupement de commande de fourniture et d'acheminement d'électricité et services associés proposé par l'UGAP (Union des Groupements d'achats Publics).

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'autoriser la signature de la convention de mise à disposition d'un marché de fourniture d'acheminement d'électricité et de services associés avec l'UGAP, ci annexée ;

AR PREFECTURE

046-200023737-20150708-14\_08\_07\_15-DE  
Regu le 10/07/2015

- b- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les dispositions et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.  
Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE